

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1571

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 54

Rédiger ainsi le début de la première phrase de l'alinéa 43 :

« Lorsque l'administration fiscale française et celles des autres États membres concernés n'ont pas demandé... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.